

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

COMMUNE DE M'AN

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA COOPERATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

NTEM VALLEY DIVISION

MA'AN COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

SERVICE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHES
PUBLICS, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA COOPERATION

COMMUNIQUE

Monsieur le Maire de la Commune de Ma'an (Maître d'Ouvrage), porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offre N°002/AONO/PU/C-MA'AN/SIGAMP/2026 du 10 février 2026 pour les travaux de construction du pont définitif à deux travées de portée 24 ml sur la rivière NSO à ASSAM (phase 2), dans la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem, qu'à l'issue de l'examen des offres par la Commission Interne de Passation de Marchés de la Commune de Ma'an, les Etablissements 3 M, BP : 33726 Yaoundé, dont le siège est à Yaoundé, inscrit au registre du commerce N° RC : YAE 08-22 ; N° Contribuable P 117200415884 R, sont Adjudicataires du marché ci-dessus.

Les Entreprises soumissionnaires dudit Appel d'Offre n'ayant pas été retenues, sont priées de passer retirer leurs offres dans un délai de quarante (40) jours à compte de la date de signature du présent communiqué. Faute de quoi lesdites offres seront détruites.

Ma'an le 29 AVR 2026.

Le Maire (Autorité contractante)

Ampliations :

- MINMAP/VNT
- ARMP/SUD
- CIMP/MA'AN
- Archives (SIGAMP)
- Intéressé



